

www.appy-histoire.fr

Les notaires d' Apt sous l'Ancien Régime



Source : Les registres du notaire Guillaume Delapierre (1644-1686) ¹

Transcription : Françoise APPY

Description :

3 E 2/848 :

1684 : Claude RAVEL reçoit 30 livres de la Compagnie de la Propagation de la Foi pour l'abjuration de sa femme, Anne DOUCENDE.

¹ . Registres 3 E 2/830 à 849.

AD 84**Notaire d'Apt****3 E 2/848
Guillaume DELAPIERRE****1685****Transcription : Françoise APPY****1684****f° ? :**

Quittance pour M. Esprit Blanc, d'Aix, trésorier de la vénérable Congrégation de Propaganda Fide, contre Claude Ravel, des Baumettes, mary d'Anne Docende, convertis

L'an 1684, et le 13 de mars, advant midy.

En la ville d'Apt, par-devant moy [...] ² tesmoins, a esté personnellement estably Claude Ravel, fils de feu Jacques, travailleur, du lieu des Baumettes, diocèse de Cavaillon.

Lequel, de son gré, en qualité de mary et légitime procureur d'Anne Docende, du mesme lieu, laquelle par cy-devant faisoit profession de la Religion prétendue Réformée, et à présent convertie et reçue au giron de la sainte ECAR puis quelques années ³, dans l'esglise catholique dudit Apt, dont M^e Pierre Cortasse, notaire royal de ladite ville, en auroit prins acte sous sa datte, a ledit Ravel et confessé qu'il a reçu un peu avant cest acte la somme de 30 livres tournois de M. Esprit Blanc, de la ville d'Aix, comme dépositaire des deniers que la vénérable Compagnie et Congrégation de Propaganda fide audit Aix destine à œuvres pies et charitables envers les personnes quy se remettent au chemin de salut.

Desquelles 30 livres, il a plu à ladite vénérable Congrégation en gratifier ladite Docende, et dont ledit Daniel ⁴ deurement satisfait en tient quite ledit S^r Blanc et tout autres sans rappel, promet n'en fère plus demande et renonce à toute exécution contraire. Ayant, ledit S^r Blanc, délivré ladite somme ensuite du mandat à luy pour cest esfet adressé, attaché à l'extrait de cette présente quittance, par laquelle aussy ledit Ravel a reconnu et asseuré, comme reconnoit et assure à ladite Anne Docende, sa femme, la susdite somme de 30 livres, pour luy est randue et restituée ou [...] le cas de restitution ou [...] toutefois qu'elle persévère à vivre et mourir catholiquement ; car sy elle se pervertissoit de la foy

² . Papier rongé.

³ . Son abjuration a été faite le 23 décembre 1675 à Apt.

⁴ . Pour RAVEL.

catholique, ce quy [...], lesdites 30 livres seront randues et restituées au proffit de ladite vénérable Compagnie et Congrégation, ou bien la moitié desdites 30 livres au cas que ladite Docende décèderoit sans enfant. Tant seulement par exprès [...] et stipulé par moy notaire pour tous absentz, tant présentz que advenir, avec ladite Docende icy présente. Et promettant d'estre persévérante et toujours bonne catholique, a promis d'encourir la rigueur des ordonnances du Roy quy est de mort.

Et pour mieux observer ce que dessus, lesdits mariés ont obligé et soubmis soubz la resfétion de tous despans et autre tout et chacun ses biens et droitz, présents et futurs, à toutes cours [...]. Ainsy l'ont juré [...], et requis acte qu'a esté fait audit Apt, et publié dans la salle basse de la maison du Sr Barnet. Présants : Jean Louis Deymy, cordier, dudit Apt, et Toussaint Mathieu, cordonnier, du lieu de Rossillon, tesmoins requis, signés ; lesdits mariés, requis, ont dit ne savoir écrire.

Toussaint Mathieu

Deyny

Et moy, Guillaume Delapierre